

13 NOVEMBRE 2025 WWW.SAINTE-BRIGIDE.QC.CA



<u>Bulletin municipal : La Flûte - Passage au numérique en janvier 2026</u>

La Municipalité vous annonce le virage numérique du bulletin municipal La Flûte pour Janvier 2026 !

Nous invitons donc la population à s'inscrire en envoyant votre courriel au : loisirs@sainte-brigide.qc.ca

pour vous abonner à l'envoi mensuel du bulletin municipal en couleur version numérique.

Il sera toutefois possible de vous procurer une version papier à l'entrée du bureau municipal, au bureau de poste ainsi qu'à la réception du bureau municipal durant les heures d'ouverture. Vous pourrez aussi, retrouver votre bulletin municipal sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Merci de votre habituelle collaboration.

Bureau municipal

555, rue Principale Sainte-Brigide-d'Iberville, Québec J0J 1X0 T. 450 293-7511

Directrice générale et greffière-trésorière Christianne Pouliot direction@sainte-brigide.gc.ca

Secrétaire-réceptionniste

Lynda Ostafichuck info@sainte-brigide.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs et communications Mélanie Côté-Dumas loisirs@sainte-brigide.qc.ca

Bureau de poste Sainte-Brigide-d'Iberville Madame Sylvie Brosseau 450-293-1016

Régie intermunicipale d'incendie Madame Irène King au 450-347-5376, poste 28

Heures d'ouverture

Fermé le lundi

Mardi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Urbanisme

Mercredi seulement

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

*Il est préférable de prendre rendez-vous

Bibliothèque municipale 450-293-4604 poste 1640

Compo-Haut-Richelieu 450-347-0299

Sûreté du Québec 450-310-4141 ou *4141





DANS VOTRE BULLETIN CE MOIS-CI

PAGE 3 À 5 - NOUVELLES MUNICIPALES

PAGE 6 À 10 - AVIS PUBLICS

PAGE 11 - RÉGIE D'INCENDIE

PAGE 12 À 15 - LOISIRS

PAGE 16 À 21 - ORGANISMES

PAGE 22 À 25 - PETITES ANNONCES

PAGE 26 ET 27 - MINUTES DU PATRIMOINE



Mot du maire



Pour plusieurs, le mois de novembre est le mal aimé des mois de l'année pour différentes raisons.

Premièrement, les journées raccourcissent en plus du phénomène de changement d'heure. De plus, la météo est souvent triste et grise. Et finalement, comme en ce jour du Souvenir, nous nous remémorons les êtres chers qui nous ont précédés ou qui nous ont quittés lors de la dernière année. Mais du côté positif, nous avons eu des élections municipales il y a quelques jours.

Je tiens ici à sincèrement vous remercier pour votre confiance lors du vote de dimanche le 2 novembre. Des remerciements qui vont à vous citoyens qui ont fait entendre votre voix, mais également aux candidats qui ont permis la tenue d'un scrutin et un coup de chapeau au personnel électoral qui, sous la direction de notre directrice générale, a assuré le bon déroulement du processus.

Le travail commence aujourd'hui avec plusieurs nouveaux autour de la table du Conseil à la préparation d'un budget, en fonction de vos attentes, à la poursuite des "chantiers" en cours et à la gestion quotidienne de votre municipalité.

Mais en bout de ligne, retenez que je demeure « À votre service! »



Au plaisir!



Mario van Rossum À votre service!

Courriel: mario.van62@gmail.com



ENTRAVE À LA CIRCULATION – RANG DE LA RIVIÈRE EST

La Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville vous informe que des travaux de correction de ponceau dans le rang de la Rivière Est seront entamés <u>le 13 et 14 novembre 2025.</u>

Des détours sont à prévoir par le chemin de la traverse, le rang Rivière Ouest et la 233.



Merci pour votre habituelle collaboration.

Compteur d'eau

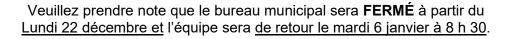
Un officier municipal fera une tournée de lecture de compteur d'eau sur le territoire de la Municipalité <u>dans</u> <u>les prochaines semaines</u>.

Votre présence n'est pas requise lors de cette intervention, l'officier ira sur votre propriété pour y prendre en note la lecture du compteur. Advenant une lecture non lisible ou un compteur d'eau défectueux, un avis écrit vous sera laissé contenant des directives.

Merci de votre collaboration.



Bureau municipal fermé pour la période des fêtes 2025







Stationnement en période hivernale



La Municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule, et ce en tout temps sur la rue des Frênes du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement.

De plus, pour le reste du territoire, cette interdiction est en vigueur entre 23 h et 7 h pour la même période de l'année.

Merci de votre habituelle collaboration.

Sûreté du Québec

Saviez-vous qu'il vous est possible de contacter le personnel de la Sûreté du Québec afin de signaler toute problématique dans la Municipalité ?

Que ce soit pour du vandalisme, de la vitesse excessive dans votre quartier ou un comportement suspect, votre signalement contribuera à augmenter la fréquence des patrouilles dans la Municipalité.

Numéro de la Sûreté du Québec de votre secteur : 450-310-4141 ou *4141

Politique de remboursement

La Municipalité a établi une politique de remboursement des frais d'inscription aux activités sportives ou culturelles pour les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Un remboursement de 50 % des frais d'inscription d'une activité sportive ou culturelle, non offerte par la Municipalité, et ce, jusqu'à concurrence de 150 \$ par année est applicable pour les enfants âgés de 17 ans et moins. Les enfants d'âge scolaire devront être aux études à temps plein.

Pour tout remboursement des frais d'activités de loisirs, les factures doivent être reçues au bureau municipal au plus tard le 15 mars de l'année suivant la date de facturation.

Vous pouvez transmettre une copie de votre facture, celle-ci doit indiquer le nom de votre enfant, l'activité pratiquée, l'adresse de résidence et le montant payé, de plus, vous devez indiquer la date de naissance, le tout en format PDF au courriel suivant : info@sainte-brigide.gc.ca, ou venir au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

La politique de remboursement peut être consultée sur le site Internet de la Municipalité www.saintebrigide.gc.ca



Système d'alerte aux citoyens - Cloudli - Omnialert



La Municipalité transmet les avis à ses citoyens via le système d'alerte Cloudli – Omnialert (avis préventif d'ébullition de l'eau). Les personnes inscrites peuvent recevoir les avis par courriel, message texte et/ou téléphone. Afin d'être avisé, vous devez être inscrit où mettre à jour vos informations en suivant les directives ci-bas.

Inscriptions et mise à jour sur le site internet de la Municipalité : www.sainte-brigide.qc.ca sous l'onglet : Alerte aux citoyens.



Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez téléphoner au bureau municipal au 450 - 293-7511, poste 0 durant les heures d'ouverture.

10 ans d'ascension et encore tant à gravir!

Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.

LA GRANDE 17 au 23 SEMAINE DES TOUT-PETITS

novembre 2025 arandesemaine.com

10e édition





AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Résultat de l'élection du 2 novembre 2025

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, madame Christianne Pouliot, présidente d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Maire

van Rossum, Mario

Conseiller siège no.1

Lemaire, Michel

Conseiller siège no. 2

Brisson, Clément

Conseiller siège no. 3

Lasnier, Maxime

Conseillère siège no. 4

Dupuis, Véronique

Conseiller siège no. 5

Daigneault, Mario

Conseillère siège no. 6

Trudeau, Karine

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 11e jour du mois de novembre 2025.

Christianne Pouliot

8 Jaulia

Directrice générale et secrétaire-greffière



AVIS PUBLIC Entrée en vigueur

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son Conseil tenue le 10 juin 2025, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 2025-473 : « Plan d'urbanisme »;
- Règlement numéro 2025-475 : « Lotissement »;
- Règlement numéro 2025-476 : « Construction »;
- Règlement numéro 2025-477 : « Permis et certificats »;
- Règlement numéro 2025-478 : « Conditions d'émission des permis de construction »;
- Règlement numéro 2025-479 : « Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) »;
- Règlement numéro 2025-480 : « Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ».

et que lors d'une séance de son Conseil tenue le 2 septembre 2025, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a adopté le règlement suivant :

• Règlement numéro 2025-474-01 : « Zonage »;

Les règlements sont en vigueur depuis le 21 octobre 2025, date à laquelle le certificat de conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement de même qu'aux dispositions du document complémentaire a été émis par la MRC du Haut-Richelieu.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ces règlements au bureau municipal, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et sur le site Internet de la Municipalité au www.sainte-brigide.qc.ca.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 11^e jour du mois de novembre 2025.

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière

LE PLAN D'URBANISME EN RÉSUMÉ



RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME NO. 2025-473

Le plan d'urbanisme constitue avant tout le principal outil de planification en matière d'aménagement du territoire. Il énonce les choix d'aménagement et établit les moyens de mise en œuvre permettant le développement harmonieux de la municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, en guidant les aménagements futurs dans le respect du passé et dans le meilleur intérêt des citoyens. Le plan d'urbanisme constitue le document officiel le plus important de la Municipalité en matière de planification. Il permet au conseil municipal :

- De déterminer l'organisation d'ensemble qu'il compte donner au territoire ;
- De préciser l'agencement et la localisation préférentielle qu'il envisage pour les principales activités dans les différentes parties du territoire, et ce, en tenant compte des potentiels et des contraintes d'aménagement du milieu naturel et bâti, des préoccupations et des attentes formulées par les citoyens et les organismes;
- De définir des politiques d'intervention en matière d'implantation d'équipements ou d'infrastructures en tenant compte des besoins et de la situation financière de la Municipalité;
- De coordonner les interventions et les investissements des différents services municipaux. Il en découle notamment une programmation dont on tient compte lors de la préparation du programme triennal des immobilisations et lors du budget annuel;
- De faire valoir sa vision du développement souhaité auprès des investisseurs, des divers agents de développement publics ou privés et de sensibiliser la population aux enjeux d'aménagement;
- De compléter, en la précisant, la planification du territoire contenue dans le Schéma d'aménagement régional;
- De faire connaître les intentions à la base du contrôle qu'il peut vouloir instaurer à l'intérieur des règlements d'urbanisme.

Le plan d'urbanisme doit être conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions de son document complémentaire. Dans un tel contexte, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris la révision de son plan afin que cet outil de planification soit adapté au contexte et aux réalités actuels de son territoire.

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Le projet du plan d'urbanisme traite des problématiques pour l'ensemble du territoire et également par grands thèmes, c'est-à-dire, l'agriculture, l'exode de la population, l'exposition de la population à des éléments de contraintes d'origine naturelle, le cadre légal et les volontés politiques. Ces problématiques ont permis d'identifier des enjeux desquels découlent les grandes orientations d'aménagement du territoire.

LES GRANDES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

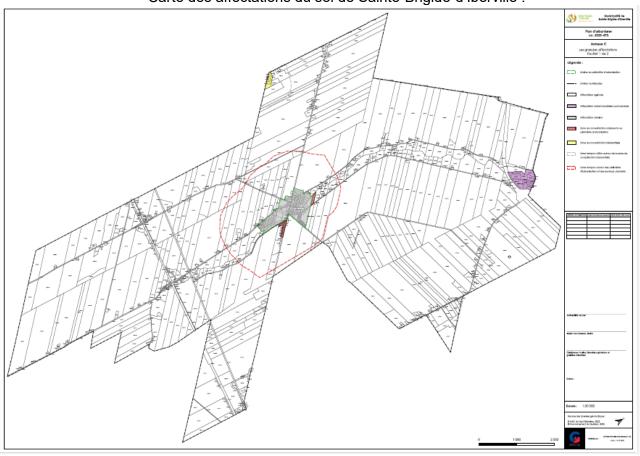
Chacune de ces orientations comporte plusieurs objectifs ainsi que les moyens de mise en œuvre à privilégier.

ORIENTATION 1	Assurer la pérennité et la prospérité de la zone et des entreprises agricoles par l'aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et entreprises agricoles, ainsi que la mise en valeur des ressources du milieu forestier.
ORIENTATION 2	Consolider et bonifier l'offre de services afin de favoriser la rétention et l'attraction de la population active.
ORIENTATION 3	Consolider et développer le périmètre urbain avec une approche favorisant la rentabilité des infrastructures publiques existantes dans une optique de développement durable en privilégiant une gestion intégrée.
ORIENTATION 4	Conserver et mettre en valeur le patrimoine bâti.
ORIENTATION 5	Protéger et mettre en valeur les milieux naturels et les zones sensibles.

LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

Dans le respect des grandes affectations du sol mentionnées au schéma d'aménagement de la MRC du Haut-Richelieu et des grandes orientations d'aménagement municipales élaborées précédemment, les grandes affectations du sol définissent les fonctions qui composent la trame urbaine et rurale tout en fixant certains paramètres de développement qui devront s'inscrire au règlement de zonage.

Carte des affectations du sol de Sainte-Brigide-d'Iberville :





AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville

Avis public est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal statuera, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le lundi 1er décembre 2025 à compter de 20 h, sur la demande de dérogation mineure suivante :

DER-2025-11-33 1132, rang de la Rivière Ouest

Désignation de l'immeuble :

L'immeuble est situé au 1132, rang de la Rivière Ouest (lot 4 390 302) dans la zone agricole A-7 selon le plan de zonage de la Municipalité.

Nature et effets :

➤ La demande vise à autoriser la création d'un lot dont la profondeur minimale serait de 50,96 mètres, lequel serait situé à une distance minimale de 68,2 mètres d'un cours d'eau.

Le règlement de lotissement numéro 2025-475, à son article 7.1, prévoit que la profondeur minimale d'un terrain non desservi situé à moins de 100 mètres d'un cours d'eau doit être de 75 mètres.

Donné à Sainte-Brigide-d'Iberville ce 12e jour du mois de novembre 2025.

Christianne Pouliot

Directrice générale et greffière-trésorière



Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des Fêtes!



La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à suivre quelques conseils de prudence afin d'éviter tout incendie pendant la période des Fêtes.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, telle qu'une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières décoratives conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et n'utilisez jamais des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

L'avertisseur de fumée

• Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée. Si celui-ci est défectueux ou qu'il est installé depuis plus de 10 ans, remplacez-le.

Pour obtenir plus de renseignements sur la prévention des incendies, visitez le <u>www.quebec.ca</u>. Sous la rubrique « *Sécurité et situations d'urgence* », cliquez sur l'onglet « *Sécurité incendie* ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.









EFFECTIF DU 6 AU 20 NOVEMBRE 2025

POUR PARTICIPER:

ENVOYEZ UNE PHOTO DE VOUS ET/OU VOTRE FAMILLE AVEC VOTRE ANIMAL DOMESTIQUE AU COURRIEL SUIVANT: LOISIRS@SAINTE-BRIGIDE.QC.CA

N'OUBLIEZ PAS D'INDIQUER VOS NOMS, L'ÂGE DE VOTRE COMPAGNON AINSI QUE VOTRE ADRESSE.

VOUS DEVEZ AUSSI RÉPONDRE À LA DEVINETTE SUIVANTE DANS VOTRE COURRIEL:

QUI SUIS-JE?

J'ADORE LES LIQUIDES SUCRÉS ET JE SUIS TRÈS RAPIDE AUTANT DE FACE QUE DE RECULONS!

COURREZ LA CHANCE DE GAGNER 1 DES 3
CERTIFICATS CADEAUX D'UNE VALEUR DE 75 \$ DE
LA BOUTIQUE POUR ANIMAUX CHICO

CONCOURS S'ADRESSANT AUX RÉSIDENTS DE LA MUNICIPALITÉ SEULEMENT*

**UNE PREUVE DE RÉSIDENCE VOUS SERA DEMANDÉE LORS DE LA RÉCLAMATION DU PRIX

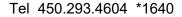
***EN PARTICIPANT VOUS ACCEPTEZ QUE VOS PHOTOS SOIENT PUBLIÉES







BIBLIOTHÈQUE







HORAIRE: Automne/Hiver

Mardi 10 :00 à 11 :30 Mercredi 18 :30 à 19 :30 Samedi 10 :00 à 11 :30

Voici quelques <u>suggestions</u> de lecture :

Adultes:

« L'art de patauger dans une tasse de thé », « Le boyfriend de Freida McFadden », « Chats sur ordonnance », « Dolly », « Cher Monsieur le Rocket », « Guide de l'auto 2026 », « Le Kid du Bronx », « On ne le dira pas à nos enfants », « Qu'est-ce qu'on mange? Le meilleur des Fermières », « Le secret des secrets Dan Brown », « Aller simple pour Noël », « Architectures de la Joie » et …

Jeunes:

« Lili-Jade- Pro des animaux T.3 », « Pas à pas, je range ma suce », « Nos voisins, les deux gredins », « Robo-Minous : Bric-à-Brac à 4 pattes », « Zénora et les cryptes oubliées », « Mille Morts (Série noire) », « Comment sauver des animaux sauvages », « Câlin écrit au Père Noël », « Maximichien et les facteurs technologiques », « Pattes, Gaby a une superbe idée! » et...



Bienvenue!

« Merci à nos précieuses bénévoles »

<u>Devenir bénévole à la biblio vous intéresse</u> 2 heures par mois, on vous attend... Infos : Messenger Yolande Marcoux, maryolande@live.ca ou 514.247.1314

<u>Projet</u>: « Une naissance... Un livre... » Gratuit et sans engagement...

Pour souligner l'arrivée à Ste-Brigide de **nos nouveau-nées/nés 2025**, le comité bibliothèque invite les heureux parents à **inscrire** leur poupon afin de **recevoir un beau livre en cadeau**.

Infos et inscription: France 514.755.6521







COMPO Haut-Richelieu

All and a second a	Jour de collecte	Fréquence de collecte
Déchets	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Récupération	Mardi	Aux 2 semaines à l'année.
Compostage	Vendredi	Chaque semaine.
Gros rebuts	11 novembre 2025	Une fois par mois.

Collecte de feuilles sans plastique

La collecte de feuilles, **débutant à 7 h**, se déroulera **le samedi** 15 novembre à Sainte-Brigide-d'Iberville.





Après la collecte, les sacs de feuilles peuvent être apportés aux écocentres jusqu'à la fin novembre. Les sacs devront être vidés à l'endroit désigné par le personnel.

Nouvel horaire des écocentres

À compter de la semaine du 3 novembre 2025, les horaires de certains écocentres passeront en mode automne-hiver. Voici les horaires pour chacun des sites :

	Dim.	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Iberville		8 h à 16 h	8 h à 16 h			8 h à 16 h	9 h à 16 h
Saint-Luc			8 h à 16 h	9 h à 16 h			

^{*}Écocentre Saint-Rémi : Les entrepreneurs, les véhicules plus grands qu'une camionnette ainsi que les remorques de plus de 2 essieux et plus ne sont pas admis.



Exceptionnellement la réunion de décembre sera un diner à Bedford, rendez-vous vendredi 5 décembre au restaurant Le petit chef.

Détail à venir! Nous poursuivrons cette journée avec un après-midi récréatif au Centre Municipal pour celles qui le désirent.

Nous ferons relâche pour janvier on se revoit le 9 février 2026.

Ne manquez pas ça! On vous attend! Si vous aimeriez vous joindre à nous, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter

Pour information:

Carmen Gagnon, présidente 450-293-2483 Diane Thériault, secrétaire 450-293-6285



Bonjour à tous et toutes,

Le souper "Mystère de NOËL" aura lieu le mercredi 3 décembre. Dépars en autobus de Farnham au stationnement Courtika à 15h45 et de Ste-Brigide au Centre Municipal à 16 h. Arrivée plus tôt pour prendre les présences.



Les Cercles

de Fermières du Québec

Entre le 25 novembre et le 6 décembre, soyons présentes et présents pour la 29e édition de L'Opération Tendre La Main afin de dénoncer la violence faite aux femmes.

La force de **l'égalité**

Le port du ruban blanc pour signifier en appui au mouvement sera apprécié.

Date à retenir: L'Afeas de Ste-Brigide fêtera son 60e anniversaire d'existence le 13 mai 2026.

Nous vous invitons toutes et tous à vous joindre à notre association en communiquant avec la Présidente France Michaud tél. 450-293-4147 ou la Secrétaire-Trésorière Denise Leduc tél. 450-293-7133.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt!

Marie-Thérèse Hébert, responsable de la publicité Afeas Ste-Brigide





PASTORALE



MESSE RYTHMÉE

Dimanche 30 novembre à 10 h 30, la chorale vous accueille en chansons. Vous pouvez vous joindre à elle pour les différents temps de l'année et aussi pour le concert de Noël, les pratiques commenceront bientôt. Vous n'avez qu'à donner votre nom à Chantale Lemaire à l'église ou téléphoner au 450-293-4924.

CHAPELET ET ADORATION

Tous les premiers mercredis du mois, vous êtes les bienvenus à la sacristie à 19 h pour offrir vos intentions et celles du monde entier. Prochain rendez-vous sera le 3 décembre. Veuillez entrer par la porte de côté. Information : 450-346-4330.

LES 4 DIMANCHES DE L'AVENT

C'est un temps de préparation à la grande Fête de Noël. Le premier dimanche de l'Avent sera le 30 novembre. Chaque semaine nous guide vers la crèche qui accueillera l'Enfant Jésus. C'est une période d'humilité, d'espérance et de grande joie! Soyez les bienvenus.

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS POUR LE TEMPS DES FÊTES

VEILLE ET JOUR DE NOËL

Mercredi	24 décembre	Ste-Brigide	17 h
		St-Romuald	20 h
Jeudi	25 décembre	St-Romuald	10 h

VEILLE ET JOUR DE L'AN 2026

Mercredi	31 décembre	St-Romuald	16 h
Jeudi	1 ^{er} janvier 2026	St-Romuald	9 h 15
		Ste-Brigide	10 h 30



POUR UN SOURIRE

« En politique comme dans la vie, il en va souvent ainsi : Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. »

Jacques Chirac

PENSÉE DU MOIS

Offerte par le comité de liturgie et Myriam Nadeau au 450-293-4924.

« La vie est un écho; ce que tu envoies revient, ce que tu sèmes, tu récoltes, ce que tu donnes, tu obtiens, et ce que tu vois dans les autres, existe en toi. » Zig Ziglar





CENTRE DE DÉPANNAGE SAINTE-BRIGIDE

« FRIPERIE »

Le centre de dépannage tiendra sa prochaine vente de vêtements et d'articles usagés :

- Samedi le 22 novembre 2025
- De 8h 30 à 12 h 00
- Au CENTRE MUNICIPAL 510, 9ième Rang, Ste-Brigide-d'Iberville.
- \$ 7.00 / sac de vêtements
- Argent comptant seulement

Pour informations: France Lasnier

579-420-4431

CENTRE DE DÉPANNAGE STE-BRIGIDE



Pour égayer la période des Fêtes , le Centre de dépannage distribuera encore cette année des « paniers de Noël » aux familles, couples et personnes seules dans le besoin de Sainte-Brigide.

Pour ce faire, nous comptons sur la générosité des Brigidiens qui reconnaissent les besoins de notre communauté.

- Une collecte de denrées alimentaires non périssables et de dons monétaires se fera à l'église
 ille lors des messes du 23 et 30 novembre et les 7 et 14 décembre 2025
- Vous pouvez également allez porter vos dons et denrées non périssables à Madame Manon Guay au 500 rue Principale à Sainte-Brigide.
- Une boîte pour déposer les denrées non périssables sera également installée à l'entrée du bureau de poste du 10 novembre au 19 décembre 2025.

INSCRIPTION POUR RECEVOIR UN PANIER DE NOËL

Si vous êtes en situation difficile et voudriez un peu d'aide en recevant un panier de provisions, inscrivez-vous avant le 13 décembre 2024 auprès de Madame Manon Guay au 514-714-0973 ou 450-337-0973.

A noter que toutes les demandes seront analysées de manière confidentielle et soumises à certains critères d'admissibilité tel que :

- Preuve de résidence
- Preuve de revenu (avis de cotisation)

« Merci aux généreux donateurs. »



Prochaine séance du Conseil municipal :

Le lundi 1er décembre 2025 à 20 h, à la salle du Conseil, au sous-sol du bureau municipal.

<u>Prochaine séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville</u>

Le mardi 18 novembre 2025 à 19 h 30, à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour soumettre une annonce :

<u>Pour les organismes</u>, la date limite pour faire parvenir vos publications est <u>le 2 décembre 2025 avant 16 h</u>. Vous pouvez apporter vos publications au bureau municipal en format Word ou nous les faire parvenir par courriel à stadjointe@sainte-brigide.gc.ca.

<u>Pour toutes personnes</u> désirant publier une annonce afin d'offrir des services, des activités, ou autre publication dans le bulletin municipal, vous devez transmettre vos textes à <u>info@sainte-brigide.qc.ca</u> en format Word et venir effectuer votre paiement au plus tard <u>le 2 décembre 2025 avant 16 h</u>. La Flûte est publiée et distribuée la 2^e ou 3^e semaine de chaque mois.

Prix selon le format : la ligne - 1 \$, 1/2 page - 20 \$, 1 page - 40 \$

Information: 450-293-7511 poste 0.







15 et 16 novembre de 10h à 16h CAu Centre Communautaire situé au 45, rang de la Montagne

Venez rencontrer les artisans de notre région Plusieurs tirages

En collaboration avec le Cercle de Fermières Info : Tacqueline Goyette au 450-346-6382 et Guylaine Gravel au 514-898-7822





PETITES ANNONCES





450.800.1340 www.arborivert.com **PLANTATION**



ABATTAGE ÉLAGAGE



ESSOUCHAGE



CONSEIL



Le DUO qui rassemble



à partir de

par mois





1833 346-0055

Valider la disponibilité dans votre secteur

Invitation CrèchelVivante



Ce Noël, venez revivre la naissance de Jésus dans une ambiance authentique et touchante au cœur d'un garage transformé en étable.

Rejoignez-nous pour une pièce de théâtre et des chants de Noël

DIMANCHE, LE 14 DÉCEMBRE, 10H

Ferme Victoire 50. 8e Rang, Ste-Brigide-d'Iberville Plus d'infos: 438-496-4870

LES MINUTES DU PATRIMOINE

Le Rang Double en 1940 - suite

La maison de Joseph Giroux a été déménagée au village et est devenue la demeure de son fils, Jean-Marie. La Caisse Populaire de Ste-Brigide d'Iberville était gérée par Madame Solange Giroux, dans cette maison, de septembre 1960 à novembre 1973. Son mari, Jean-Marie, en était un des dirigeants.



La remise et la laiterie de Joseph Giroux ont été démolies.



LES MINUTES DU PATRIMOINE Le Rang Double en 1940 – suite

Toutes les autres maisons ont été démolies sauf celle d'Adrien Rochon, qui a été achetée par Michel Loiselle et Madeleine Martel, son épouse, puis transportée, à travers champs, avec un "cabastran", jusqu'au village de Ste-Brigide, dans le rang Rivière Est.

Il semble que les propriétaires aient habité cette maison pendant toute la durée de son déménagement. J'ai moi-même habité le rez-de-chaussée de cette maison de 1980 à 1986.



Grange d'Adrien Rochon

Les 3 filles d'Adrien Rochon apparaissent sur cette photo. Je ne peux malheureusement pas identifier les autres personnes.



